BORDEAUX MÉTROPOLE

PROCES VERBAL ANALYTIQUE
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

SEANCE PUBLIQUE DU VENDREDI 17 JUILLET 2020 À 09 H 30

(Convocation du 10 juillet 2020)

Aujourd'hui vendredi onze juillet deux mil vingt à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Emmanuelle AJON, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Alain ANZIANI, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, Mme Claudine BICHET, M. Bernard Louis BLANC, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, M. Stéphane DELPEYRAT, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAR, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Nordine GUENDEZ, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Pierre HURMIC, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaël LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Céline PAPIN, M. Jérôme PESCINA, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, Mme Brigitte TERRAZA, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme Agnès VERSEPUY à M. Patrick BOBET

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Josiane ZAMBON à Mme Brigitte TERRAZA à partir de l'élection du 2ème vice-Président
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à M. Baptiste MAURIN à partir de l'élection du 7ème vice-Président
Mme Fannie LE BOULANGER à M. Olivier CAZAUX à partir de l'élection du 10ème vice-Président
M. Stéphane GOMOT à M. Cyrille JABER à partir de l'élection du 19ème vice-Président
Mme Marie RECALDE à M. Thierry TRIJOULET à partir de l'élection du 8ème conseiller

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

Les convocations à ce Conseil et la communication des dossiers le composant ont satisfait aux dispositions du code général des collectivités territoriales (CGCT), ainsi que les opérations d'affichage correspondantes.

LA SÉANCE EST OUVERTE –9 HEURES 42

M. le Président Patrick BOBET : Bonjour à toutes et à tous.

Venez vous installer rapidement.

Bien, Mesdames, Messieurs, chers collègues, je vous accueille dans le grand hall de Bordeaux Métropole qui se prête à ces aspects sanitaires encore pour quelque temps vraisemblablement. Je voudrais d'abord vous féliciter toutes et tous pour votre élection. Vous êtes, nous sommes tous, des élus, élu(es) métropolitains, métropolitaines. Félicitations.

Comme le veut la coutume, je vais appeler le doyen de cette assemblée pour présider cette séance. J'invite donc Jean-Claude FEUGAS à me rejoindre, à s'installer, et je vais, si vous m'y autorisez, vous dire quelques mots préalables avant cette ouverture tout à fait officielle. Merci.

Mesdames, Messieurs, chers collègues, j'ai toujours pensé qu'il valait mieux partir avec élégance que d'être congédié avec arrogance. Je crains à cet instant de devoir assumer la seconde partie de cette phrase avant d'assurer la première. Nous sommes en effet congédiés, brutalement, après 50 ans de cogestion et de partage de la gouvernance, deux éléments fidèles à l'esprit même de la loi qui a institué les EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) comme étant « des établissements publics de coopération intercommunale regroupant plusieurs communes qui s'associent au sein d'un espace de solidarité, pour élaborer et conduire ensemble un projet commun de développement urbain et d'aménagement de leur territoire ». C'est bien cette définition qui a été portée et défendue par mes 5 prédécesseurs auxquels je rends hommage à l'instant. J'ai encore en tête les paroles de Michel SAINTE-MARIE, lors de son dernier Conseil le 14 février 2014 : « Je ne vais pas prédire en quoi que ce soit l'avenir, mais ce que je pense en tout cas, c'est que la cogestion est consubstantielle de l'existence de la Communauté urbaine de Bordeaux. »

Monsieur ANZIANI, Michel SAINTE-MARIE était votre prédécesseur à la mairie de Mérignac et vous allez aussi lui succéder, d'une manière décalée, dans les deux sens du terme, à la présidence de la Métropole. Vous pensiez exactement comme lui il y a, disons, trois semaines, mais brusquement tout a changé, et vous tournez le dos à l'élégance qui vous a été faite il y a 6 ans, renouvelée il y a 16 mois, de rester nombreux autour de la table exécutive lorsque vous étiez minoritaires.

Au-delà de cette très mauvaise manière à notre égard, je suis convaincu que c'est une erreur, une triple erreur :

- Erreur politique, du fait de ce déni démocratique, qui exclut purement et simplement 11 communes, et non des moindres, écartant de fait 11 maires alors qu'il ne vous a pas échappé à quel point les maires ont été au rendez-vous des attentes de nos concitoyens durant cette grave crise sanitaire, qui n'est certainement pas terminée, bien au contraire. Oui mes chers collègues, les maires comptent.
- Erreur humaine, car c'est bafouer et mépriser le vote des habitants de ces 11 communes, 250 000 habitants, soit le tiers de la Métropole, l'équivalent de la Rive Droite, qui pensaient avoir envoyé des élus siéger pour les représenter et les défendre alors que ceux-ci n'auront de fait aucun pouvoir.

- Enfin erreur stratégique, car faute d'être associés aux projets et aux décisions prises, tous ces élus, 38, ne porteront pas de la même manière ces projets et ces décisions dont ils auront été écartés, alors qu'ils ont parfois besoin d'un portage politique fort pour se réaliser. La cogestion a permis de grandes choses, en termes d'attractivité, d'urbanisme, de transports et de déplacements. Qui peut le nier ? Le tramway n'est-il pas le bel exemple de coopération intercommunale qui relie nos communes ? Sans coopération, aurions-nous l'ARENA à Floirac, et bientôt le Stade nautique à Mérignac ?

Je passe très vite sur la légende. Vous avez quand même réussi à vendre aux médias l'idée, selon laquelle nous aurions refusé des postes de Vice-présidents alors que mon seul interlocuteur était Alain ANZIANI qui, je l'ai bien compris dès mercredi, je parle sous le regard de certains témoins, n'avait aucun mandat réel de la part de nos partenaires, et que, dès le départ, dimanche soir 28 juin, la volonté du Maire de Bordeaux, Pierre HURMIC et de ses collègues Verts, était d'exclure sèchement les élus de notre groupe, pourtant le plus important numériquement.

Avant de conclure, je voudrais remercier chaleureusement l'administration, tous les services qui ont œuvré avec nous, au premier rang desquels Éric ARDOUIN.

J'en termine maintenant en revenant à mon début d'intervention. Puisque cette séance est entièrement consacrée aux différents votes d'élections des Vice-présidents et du Président, synthèse pure et limpide de la gouvernance dont nous avons été exclus sans ménagement, nous allons donc vous laisser entre vous et partir avec l'élégance que notre belle Métropole mérite. Merci pour votre écoute.

Applaudissements dans la salle

34 élus d'opposition quittent la séance définitivement (M. Bobet a procuration de Mme Versepuy).

Monsieur ALCALA Dominique
Madame AMOUROUX Géraldine
Monsieur BOBET Patrick
Madame BONNEFOY Christine
Madame BONORON Simone
Madame BOZDAG Fatiha
Monsieur CAZABONNE Alain
Monsieur COLÈS Max
Madame DELATTRE Nathalie
Madame DUMAS Fabienne
Monsieur DUPRAT Christophe
Monsieur FLORIAN Nicolas
Monsieur GARRIGUES Guillaume
Monsieur LABARDIN Michel
Monsieur LAMARQUE Gwénaël
Madame LOUNICI Zeineb
Monsieur MANGON Jacques
Monsieur MARI Stéphane
Monsieur MILLET Thierry
Madame MILLIER Eva
Monsieur MORETTI Fabrice
Monsieur N'JIKAM MOULION Pierre De Gaétan
Monsieur PESCINA Jérôme
Monsieur POIGNONEC Michel

Monsieur PUJOL Patrick
Monsieur RAUTUREAU Benoît
Monsieur RAYNAL Franck
Monsieur ROBERT Fabien
Madame ROUX-LABAT Karine
Madame SABOURET Béatrice
Monsieur SALLABERRY Emmanuel
Monsieur SUBRENAT Kévin
Monsieur TROUCHE Jean-Marie
Madame VERSEPUY Agnès

M. le Doyen Jean-Claude FEUGAS : Je vais laisser les arrivants se mettre en place. Il y a quelques personnes qui arrivent encore, et il y en a qui nous quittent.

Mesdames, Messieurs, chers collègues, c'est avec solennité que je mesure l'honneur dû à mon rôle de doyen, d'autant que pour une poignée d'heures, je vais assumer une présidence qui honore le Groupe communiste auquel j'appartiens avec sérénité.

En préambule, je voudrais rappeler qu'entré en mars 1989 dans le Conseil de la CUB (Communauté Urbaine de Bordeaux), j'ai eu l'occasion au cours des cinq mandats écoulés de connaître les présidences successives de Jacques CHABAN-DELMAS, Alain JUPPÉ, Alain ROUSSET, Vincent FELTESSE, de nouveau Alain JUPPÉ, et le sortant actuel Patrick BOBET.

Une constatation me fait dire que mon groupe a toujours été respecté, écouté dans les débats qui ont animé de nombreux sujets. C'est avec solidarité qu'il œuvre dans ce Conseil. Au cours de ces cinq mandatures, j'ai été, lors de différentes commissions, en relation avec nombre d'agents de services et leurs directions. Ce travail en commun a été riche d'échanges, de débats et les compétences tant des agents techniques que des agents administratifs sont utiles et nécessaires afin que les élus puissent prendre les décisions politiques dont ils sont responsables de par leurs fonctions premières.

Je veux, malgré tout, attirer votre attention sur l'absolue nécessité que cette conduite décisionnelle reste totalement maîtrisée par les élus. Cette mandature qui s'ouvre va être confrontée à des crises diverses et difficiles, qu'elles soient économiques, sociales, climatiques, environnementales. Tous les élus, tant métropolitains que dans chacune des 28 communes, vont devoir être à la hauteur des enjeux et ambitions pour une meilleure qualité de vie de nos concitoyens.

En conclusion, chers collègues, j'espère que cette nouvelle mandature saura faire face aux défis qui vont se présenter. Ils sont divers, nombreux, et vont appeler à des choix qui devront privilégier la qualité de vie de nos concitoyens.

Je me permettrai donc de valoriser l'ambition telle que l'humain d'abord. Merci de votre attention et bon courage pour les travaux qui nous attendent avec la volonté d'œuvrer pour les valeurs progressistes. Merci de votre attention.

Nous allons passer à la séance proprement dite. Notre séance sera d'abord consacrée à l'élection du nouveau Président ou de la nouvelle Présidente de la Métropole et des 20 Vice-présidents et Vice-présidentes.

Conformément aux dispositions des articles L552-11-2 et L2122-8 du Code général des collectivités territoriales, il m'appartient en tant que doyen d'âge de présider cette assemblée pour l'élection du Président.

Il convient maintenant de nommer un secrétaire de séance conformément aux articles L52-11-1 et L2121-15 du CGCT (Code général des collectivités territoriales).

Selon la coutume, je vous propose pour cette séance le ou la plus jeune. C'est Monsieur Jérôme PESCINA, mais il est parti. Donc, on va appeler sa collègue qui devait fonctionner avec lui, Madame Harmonie LECERF et chercher dans la liste, le secrétaire adjoint. C'est Monsieur Baptiste MAURIN.

M. le Doyen
(n°1) Élection du Président

M. le Doyen Jean-Claude FEUGAS : Il convient maintenant de désigner notre Président ou Présidente conformément aux articles L5211-9, L5211-2, L2122-4 et L2122-7 du CGCT. J'invite les membres du Conseil à procéder au scrutin secret à l'élection du Président de la Métropole.

Je précise que cette élection a lieu à la majorité absolue aux deux premiers tours, et à la majorité relative au troisième tour. L'élection étant acquise en ce cas, au plus âgé, s'il y a égalité de suffrage.

Je demande que les candidatures aux fonctions de Président soient présentées par les groupes. Christine BOST.

Mme Christine BOST : Bonjour à tous. J'ai l'honneur et l'immense plaisir, au nom du Groupe Socialiste et apparentés, au nom du Groupe Europe Écologie Les Verts, au nom de Génération.s, et au nom du Parti communiste, de lever un suspense insoutenable en présentant la candidature de notre collègue et ami, Alain ANZIANI.

Le Doyen Jean-Claude FEUGAS : Merci. Autre candidature à présenter ? Monsieur Philippe POUTOU.

M. Philippe POUTOU : Bonjour tout le monde. Au nom du Groupe Bordeaux en luttes qui comprend plusieurs organisations et plusieurs forces militantes, on a décidé de présenter notre candidature aussi. Comme je suis le seul représentant de Bordeaux en luttes, ce sera moi qui serai candidat. Je ne sais pas si, c'est à ce moment que l'on fait un petit discours pour expliquer pourquoi on est candidat.

Le Doyen Jean-Claude FEUGAS : Vous pouvez y aller, oui.

M. Philippe POUTOU : Oui, c'est pour ne pas que vous me preniez pour un fou parce que l'on sait que l'on ne représente pas énormément d'élus dans l'assemblée, on est même un, donc, on est lucide. Ce n'est pas pour être élu, mais c'est une manière d'aller au bout de notre démarche depuis le début puisque notre campagne électorale sur Bordeaux avait pour but de faire entendre la colère sociale, le ras-le-bol contre une société que l'on trouve

particulièrement injuste. Faire entendre la colère sociale et la faire entrer... On l'a fait entrer au Conseil bordelais, puis, là, on voudrait la faire entrer à Bordeaux Métropole. On veut faire entendre cette voix. Et aussi on exprime un désaccord, évidemment, avec la majorité, la nouvelle majorité comme l'ancienne majorité. On a vu le cirque de certains élus de droite qui sont partis, mais on tient aussi à exprimer un désaccord avec la majorité actuelle, en tout cas celle qui se présente et celle qui va être élue parce qu'elle n'est pas du tout sur des politiques en rupture avec ce qui se faisait jusqu'à présent. Donc, c'est un peu tout cela que l'on veut exprimer, c'est ce désaccord-là, c'est ce ras-le-bol, et puis l'idée aussi que l'on sera là pour faire entendre une autre voix, pour faire entendre une autre politique, un programme aussi réellement en rupture qui répond aux urgences sociales, aux urgences écologiques et démocratiques, et puis faire entendre aussi, d'une certaine manière, une population qui est rendue invisible, qui n'a jamais le pouvoir de rien du tout. C'est aussi cette idée démocratique que l'on veut faire passer. Cette idée que finalement ce n'est pas cette assemblée-là qui peut décider pour l'ensemble de la population. Il faut absolument que, par en bas, il y ait la possibilité aux habitants et à la population de décider. On veut se faire l'écho de cela, de cette colère-là, et de cette volonté de changement profond dans la société.

Le Doyen Jean-Claude FEUGAS : Est-ce qu'il y a d'autres interventions ? Il n'y a plus personne ?

Donc, nous aurons la candidature de Monsieur Alain ANZIANI et de Monsieur Philippe POUTOU.

Conformément à l'accord unanime intervenu entre les divers groupes, les 4 scrutateurs qui ont été choisis pour m'assister et remplir les fonctions de scrutateurs sont :

- Monsieur Alexandre RUBIO,
- Madame Fannie LE BOULANGER,
- Monsieur Olivier ESCOTS,
- Madame Amandine BETES.

C'est à ce titre de scrutateurs qu'ils dépouilleront les votes. Il n'y a pas d'opposition par rapport à ces désignations. Je déclare donc le scrutin ouvert.

S'agissant du déroulement, je vous rappelle que vous devez passer par l'isoloir qui a été installé à cet effet sur ma gauche. Je me permets de vous rappeler que les bulletins ne doivent porter aucun signe de reconnaissance, et doivent être insérés dans les enveloppes prévues à cet effet de façon à assurer le secret du vote.

Les Conseillers détenant une ou deux procurations seront appelés une seconde, puis une troisième fois après que les membres du Conseil présents auront tous déposé leurs bulletins dans l'urne. Il conviendra de veiller à émarger sur la liste prévue à cet effet près de l'urne, au droit de votre nom ainsi que, pour ceux qui sont concernés, de ceux, de la ou des deux personnes pour lesquelles vous votez par procuration.

Il est en effet rappelé que la détention de deux procurations est exceptionnellement autorisée dans le cadre des mesures sanitaires liées au COVID-19.

Un rappel des mesures sanitaires : il vous est demandé de vous désinfecter les mains avant les opérations de vote. Il vous est demandé d'utiliser le stylo qui vous a été remis en début de séance pour l'émargement.

Ensuite, l'appel des votants par ordre alphabétique sera effectué par le secrétaire de séance.

On va pouvoir commencer l'opération de vote, et la parole est aux secrétaires de séance.

Mme Harmonie LECERF *et* ***M. Baptiste MAURIN*** *procèdent à l'appel individuel des 104 élus métropolitains, les 34 élus précités sont absents, ayant quitté définitivement la séance, les 70 autres sont présents.*

Dépouillement

Le Doyen Jean-Claude FEUGAS : S'il vous plaît, Mesdames et Messieurs les élus, si vous le voulez bien, vous regagnez vos places.

Apparemment, je pense que tout le monde est là.

Mesdames et Messieurs, je vous informe qu'à l'issue du premier tour de scrutin qui vient de se dérouler, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 70
- bulletins blancs ou nuls : 4
- suffrages exprimés : 66
- majorité absolue : 34.

Ont obtenu Monsieur ANZIANI : 65 voix, Monsieur POUTOU : 1 voix.

Monsieur ANZIANI, ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés, est élu Président de la Métropole.

Applaudissements dans la salle

Je lui adresse donc mes très sincères félicitations.

M. le Président Alain ANZIANI : Merci, je dois aussi vous applaudir pour tout le travail que vous avez fait pendant cette campagne électorale et je commencerai d'ailleurs par féliciter tous les maires qui ont été élus, et puis, globalement, tous les élus. Avoir aussi une pensée pour ceux qui ont perdu. La démocratie, c'est des gens qui gagnent et des gens qui perdent. Les gens qui gagnent et les gens qui perdent constituent ensemble la trame démocratique, donc je ne les oublie pas.

Mes chers collègues, à l'issue de cette longue campagne, suspendue par un invité imprévu qui était le COVID (*coronavirus disease*), les électeurs se sont prononcé dans chacune de nos communes. Le sort des urnes a modifié profondément les équilibres de la Métropole ; profondément puisque la ville-centre a basculé à gauche pour la première fois depuis 1947, et je voudrais saluer son maire.

Cet événement considérable, parfois, me semble-t-il, n'est pas interprété à sa juste valeur. Il ne peut pas être ignoré par notre institution intercommunale. Il ne doit pas non plus nous faire oublier la longue histoire de la Communauté urbaine de Bordeaux. Je tiens à saluer les 6 Présidents qui m'ont précédé, 3 de Droite, 3 de Gauche. Et ajouter aussi que considérer que l'histoire de la Communauté urbaine est un long fleuve tranquille relève d'une légende urbaine. Jacques CHABAN-DELMAS et Michel SAINTE-MARIE qui a été cité tout à l'heure et pour lequel j'ai une pensée ont surmonté une grave crise en 1977, on l'a oublié, qui était marquée par la menace de voir Bordeaux qui, tout d'un coup perdait la majorité communautaire, quitter la Communauté urbaine. Michel SAINTE-MARIE avait alors proposé la cogestion pour garder Bordeaux au sein de la Communauté urbaine. Alain JUPPÉ et

Alain ROUSSET ont dû, eux aussi, dépasser une élection très difficile en 2001, et certains ici, se rappellent de quoi je parle. Après avoir pratiqué la cogestion, Vincent FELTESSE se montre aujourd'hui plus favorable au fait majoritaire. Et Patrick BOBET, il faut lui en savoir gré, a su assumer la succession d'Alain JUPPÉ, ce n'est pas si facile de succéder à Alain JUPPÉ, il l'a fait parfaitement, et je tiens à le remercier malgré nos divergences qu'il a exprimées tout à l'heure.

Je ne jetterai pas non plus aux orties le bilan de la Communauté urbaine, ce serait non seulement inélégant, mais inexact. Nous devons souligner l'œuvre considérable de notre institution. Lorsqu'il a fallu choisir entre un tramway et un métro, le tramway a été choisi. Ce n'était pas une décision facile, c'était une décision qui méritait beaucoup de réflexion et beaucoup de volonté. La CUB, c'est aussi le réseau de bus, c'est des ponts, c'est les 50 000 logements même si personnellement j'ai toujours exprimé une réticence à l'idée que l'on pouvait se donner comme objectif de construire 50 000 logements. Peut-être que les choses pouvaient évoluer, mais l'idée d'avoir une agglomération millionnaire, je ne la partage pas. Notre but n'est pas de faire du quantitatif et de faire une agglomération millionnaire, le but, c'est d'offrir du logement à chacun.
Les 55 000 ha qui est une invention de Vincent FELTESSE pour la nature, était un gros programme, et il nous faut réactiver ces 55 000 ha pour la nature.

Comment oublier aussi la transformation, phénomène majeur, de la Communauté urbaine de Bordeaux en Métropole et la métropolisation ainsi que la mutualisation qui ont suivi ? Comment oublier les équipements d'intérêt métropolitain, les aides aux communes, les zones d'activité avec les deux opérations d'intérêt métropolitain ? Et comment pouvons-nous oublier aujourd'hui où encore nous devons porter des masques, la gestion du COVID par la Métropole, avec la fourniture de masques et puis l'aide aux entreprises qui était tout à fait nécessaire pour éviter évidemment des liquidations ? Je tiens d'ailleurs à remercier tous les agents, plus de 5 000, de Bordeaux Métropole, sans lesquels rien n'aurait été possible.

Ce travail de longue haleine a abouti au fond à un paradoxe, comme souvent. Il a accentué notre attractivité qui est l'une des plus fortes de France, et notre agglomération bordelaise est aujourd'hui réputée pour sa force économique, en particulier son secteur aéronautique et spatial, et aussi de l'autre côté, pour sa qualité de vie. Cela ne veut pas dire que nous sommes dans un paradis, et j'ai aussi une pensée pour les drames économiques qui ont pu se dérouler, ces dernières années, en particulier, évidemment, pour le drame de FORD et sa fermeture. Nous allons connaître dans les années qui viennent, dans les mois qui viennent, d'autres événements majeurs sur le plan économique, une crise économique et sociale considérable qui commence à éclater dans le monde entier.

Je le disais, l'attractivité n'a pas que des mérites. L'attractivité peut constituer un piège. Qui dit attractivité dit, bien sûr, emploi, mais en même temps dit nuisances, et nuisances de toute nature. J'ai dit un jour que le développement de notre agglomération nous a surpris – c'est-à-dire nous tous, sans distinguer ceux qui ont une étiquette politique ou une autre. Nous avons tous été surpris par le développement de la Métropole, y compris d'ailleurs les milieux économiques. Nous avons tous été surpris, et sans doute que, du coup, nous sommes en retard sur un certain nombre de mesures à prendre, en retard sur la vraie vie économique, sociale, écologique, et je crois que nous le vérifions chaque jour. C'est ainsi, la vraie vie n'attend jamais, et c'est à nous de changer et de nous adapter, d'innover.

Alors, c'est un peu la question du jour, je l'ai bien compris, avec qui conduire ce changement ? Moi, je dis les choses telles que je les ressens, telles que je les vis, telles qu'aussi je les ai choisies. Ce n'est pas un mystère, je ne vais pas me renier, que je souhaitais un large rassemblement considérant qu'il est conforme à l'ADN de l'intercommunalité. Il n'a pas été possible. Il n'a pas été possible parce qu'il s'est heurté à une

exigence vieille comme la Communauté urbaine dont je viens, en quelques mots, de rappeler l'histoire mouvementée et parfois conflictuelle.

Cette exigence est simple : travailler avec la ville-centre. La ville-centre doit prendre toute sa place même si parfois nous avons eu le sentiment, ces dernières années, qu'elle prenait trop de place. Mais une Métropole bordelaise n'a pas de sens sans Bordeaux, et Bordeaux ne peut pas fonctionner sans la Métropole. J'aurais souhaité aller au-delà et faire une alliance intercommunale plus large. J'ai proposé - et je le redis - au Groupe Communauté d'avenir trois postes de Vice-présidents par deux fois, lundi 14 juillet, et puis ensuite après, il y a deux jours, dans le bureau de Patrick BOBET, et cette proposition a été rejetée. Je comprends qu'elle ait été rejetée, et je respecte ce choix, mais voilà, en tout cas, la vérité.

L'exécutif de la Métropole ne sera donc constitué que des représentants de Gauche, et c'est naturel, et je m'en réjouis. Quelle est, au fond, la chose la plus naturelle qui soit ? C'est que ceux qui ont fait campagne ensemble depuis des mois, ceux qui gèrent conjointement des villes depuis des années se retrouvent ensemble ici à la Métropole. Mais mon rôle, désormais, est aussi de dépasser ces clivages, et je perçois les craintes des uns et des autres qui ont été exprimées tout à l'heure. Alors, je vais prendre quelques engagements, et je sais qu'ils sont partagés par la majorité.

Je prends d'abord l'engagement d'être garant de l'équité territoriale. Le fait majoritaire ne doit pas effacer le fait communal. Censurer une commune, c'est censurer toute une population. Et cela, c'est renier notre raison d'être qui est de représenter les populations. Alors, nous trouverons ensemble, je l'espère, de nouvelles formes de gouvernance. La loi nous aide, nous l'impose, devrais-je dire, la loi nous impose de créer une Conférence des maires. Dès l'instant que le Bureau sera homogène, il nous appartiendra d'en inventer le contenu. Elle nous invite également à soumettre à notre assemblée, c'est la même loi, « Engagement et proximité », un pacte de gouvernance dans les 9 prochains mois. Nous travaillerons ensemble, et il y aura de la transparence. On a conclu un accord entre nous, il faut, à un moment donné, que cet accord soit mis sur la table et que nous puissions, évidemment, l'examiner, et même adopter ce pacte de gouvernance. Je le rappelle, il est inscrit dans la loi.

Je serai aussi le garant de dynamisme et d'innovation. Je ne veux pas d'une Métropole de la répétition et du discours, mais de l'innovation et de l'action. Je souhaite une Métropole agile, une Métropole déconcentrée, une Métropole proche de ses habitants, et aussi une Métropole de la coopération avec les autres territoires et les autres intercommunalités.

Je serai enfin, avec d'autres, le garant des engagements pris. Nous sommes quelques-uns, et moi en particulier, à penser que les promesses nous engagent. Les promesses sont faites pour être tenues. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle je suis toujours prudent. Avant d'annoncer des promesses, je préfère d'abord vérifier la faisabilité et bien réfléchir. Donc, les promesses que nous ferons seront tenues.

Oui, il y a une urgence climatique, et un défi extraordinaire, mais regardons les choses aussi un peu plus positivement. Le défi est extraordinaire et enthousiasmant. On a un défi historique à relever qui est celui de la transition écologique. Elle sera au cœur de notre action et inscrite d'ailleurs dans l'organigramme qui vous sera dévoilé tout à l'heure puisque cette transition sera, en partie, confiée au 1er Vice-président. Elle veut dire quoi ? Je ne vais pas le développer, vous le connaissez aussi bien que moi. Mais par exemple un budget climat est un indicateur, il doit permettre de suivre nos efforts d'année en année, et de nous assurer d'engagements de crédits.

La rénovation énergétique de l'habitat, c'est pour moi une priorité parce que c'est gagnant-gagnant. La planète gagne, les habitants gagnent. La planète fait des économies d'énergie, et nos habitants font des économies aussi sur leurs factures.

Les énergies renouvelables doivent devenir le principe. La biodiversité, nous y sommes tous attachés, la gestion des déchets, de l'eau, de l'air, et bien sûr des mobilités douces. Mais permettez-moi aussi de vous préciser ma philosophie. Moi, je n'oppose jamais développement durable et développement. Je pense qu'il faut conjuguer les deux. Il y a une urgence écologique, je le répète. Il y a aussi une urgence économique et sociale. La planète brûle, il faut agir. Les emplois disparaissent, il faut les soutenir. La Métropole doit rester une terre d'entreprises et d'innovation. Nous soutiendrons nos grandes filières. L'aéronautique, nous avons un bassin parmi les trois plus importants de France, et sans doute du monde. L'aéronautique, les activités portuaires, mais aussi parallèlement, pour garder un peu cet équilibre, il faudra développer l'économie de proximité, et faire de l'insertion qui est, parfois, un peu délaissée comme au fond quelque chose de subsidiaire, quelque chose d'annexe. Il faut faire de l'insertion un véritable outil de la politique de l'emploi.

Entre ces deux enjeux – l'urgence climatique, l'urgence économique et sociale – il y a un grand défi qui est celui de la mobilité. On voit bien que le curseur doit bouger pour arriver à relever ces deux défis. Il faudra plus de mobilités, et je dis toutes les mobilités. Il faut la mobilité du piéton qui est un peu l'oublié quand même. Dans nos communes, quand on voit l'état des trottoirs, les voitures sur les trottoirs, tout cela veut dire que nous ne nous soucions pas assez des piétons. Il faudra mettre de l'argent pour libérer les trottoirs et faire de la place aux piétons.

Bien sûr, on peut aller même jusqu'à un éventuel téléphérique, je n'exclus pas cela, il faut regarder la faisabilité, l'intérêt. Ce sont des projets qui s'étudient. Bien sûr, le vélo, mais sur le vélo, moi, j'aimerais bien – on travaillera ensemble – que l'on repense la ville. J'ai parfois l'impression, on peut ne pas avoir le même sentiment que moi, que pour le vélo, on fait du replâtrage. C'est-à-dire que l'on donne un coup de peinture ici, on fait un ouvrage là. Le vélo mérite mieux que cela parce que c'est certainement un mode de mobilité très durable qui existera demain encore plus qu'aujourd'hui. Et donc, dans la mesure du possible, il vaut mieux repenser la ville comme on a pu le voir à Copenhague, à Amsterdam. Quelques-uns d'entre nous ont pu faire ce déplacement avec Alain JUPPÉ.

Évidemment, je vous le dis aussi : « Il faut tenir compte de la voiture. » Pour moi, cela peut être une divergence avec certains, la voiture n'est pas un gros mot. Je sais qu'il y a beaucoup de nos habitants qui ont besoin d'une voiture. Donc, pour moi, ce n'est pas quelque chose dont il ne faut pas prononcer le nom.

Et puis, les transports en commun. Franchement, le mode le plus utile, le mode le moins cher, le mode qui permet aux gens d'aller à leur travail, le mode qui permet aux gens d'aller dans leur famille, ce sont les transports en commun. Il faudra que l'on y réfléchisse.

Et là, nous avons un grand travail. Je regrette que des élus soient partis, mais je leur ai dit en face justement, lors de la réunion que nous avons tenue, il y a deux jours. Le schéma SDODM (Schéma directeur opérationnel des déplacements métropolitains), franchement, quelle invention technocratique ! Il faut parler la langue de tout le monde, moi, je suis vraiment pour parler la langue des gens. On ne peut pas être élu du peuple sans parler la langue du peuple. Donc, SDODM, Schéma des déplacements des opérations métropolitaines, etc., etc., on va changer le nom, mais on va surtout changer le contenu. Et je l'ai dit, l'autre jour, à une personne qui était tout à fait intéressée, on ne va pas faire un schéma de mobilités en disant : « On reprend tout ce qui a décidé, et puis on fait simplement tout ce qui reste possible avec le peu de budget que nous aurons encore. » Non, on remettra toutes les décisions à plat avec une confrontation ensuite avec les besoins des habitants, avec le bilan

carbone, et avec aussi nos contraintes budgétaires, nos capacités budgétaires. N'oublions jamais, je trouve que l'on n'en parle pas assez, que s'il n'y a pas l'argent, il n'y a rien. On ne veut pas être une Métropole du vœu, mais une Métropole du faire, et pour cela, il faudra bien regarder nos capacités budgétaires.

Nos habitants ont parfois des exigences qui apparaissent contradictoires. Elles seraient contradictoires si elles émanaient des mêmes personnes. Beaucoup de nos habitants refusent la densification pendant que d'autres attendent un logement, et souvent un logement social depuis des années. Là c'est pareil, c'est une quadrature difficile, mais on peut trouver une solution. La solution, c'est redessiner la ville. Redessiner la ville avec nos habitants, quartier par quartier, ce sera la fonction du Plan local d'urbanisme qui doit commencer par une vision urbaine, que nous pouvons partager, qui refuse de construire n'importe où et n'importe comment, tout en produisant du logement près, sans doute, des circuits de transport et des lieux de travail.

Et puis, ayons du courage. Ayons toujours du courage, mais aussi du courage sur des questions difficiles. Ayons le courage de régler enfin cette difficile question des hébergements précaires. Moi, j'ai honte. On ne peut pas continuer à fuir nos responsabilités. Les conditions de vie de certains riverains sont inacceptables, il faut le dire aussi. Lorsque vous allez dans des endroits et qu'il y a des rats qui vous passent entre les jambes, vous voyez bien que c'est invivable. C'est invivable pour nos riverains, mais c'est aussi inadmissible pour les populations nomades. Donc, ces conditions d'existence doivent être revues.

Il faut en finir avec le feuilleton des aires de grand passage reporté de mois en mois, d'année en année, et mettre en œuvre également des espaces temporaires d'insertion. On les a votés, on ne les a jamais vus. Donc, il faut en terminer avec ces aléas.

Redessiner la ville, sans faire un lien entre les deux paragraphes, c'est également désenclaver la Rive Droite. Nos élus de la Rive Droite insistent sur ce point, ils ont raison. Il y a beaucoup de mobilités... De temps en temps, on me dit : « Mais regardez sur la Rive Gauche aussi. Il y a des embouteillages, il y a quelques petits problèmes qui se posent », mais j'observe effectivement que sur la Rive Droite, il faut désenclaver en donnant plus de mobilités avec en particulier de nouveaux franchissements, et aussi plus d'attractivités avec de nouvelles activités économiques. La proposition, vous la connaissez, c'est de créer une opération d'intérêt métropolitain sur la Rive Droite, et si possible, tout cela s'étudie, de travailler sur l'idée de faire quelque chose autour du fleuve et des énergies renouvelables. Par exemple, sur le moteur à hydrogène qui est certainement un des moteurs d'avenir.

Il faut que l'on aille également plus loin, et j'en aurai terminé. Une partie des solutions de la congestion de notre Métropole repose au-delà, en dehors de la Métropole. Donc, il faut davantage de coopérations avec les autres territoires aquitains, et admettre qu'ils ne sont pas nos concurrents, mais nos partenaires aussi bien sur les questions de mobilité que sur celles de l'habitat ou de l'activité économique.

Et puis, pour en finir avec mon discours, n'oublions pas non plus les populations. Notre raison d'être, je le dis souvent, en tout cas dans ma ville, notre raison d'être, d'être élu, c'est de rendre service à la population, sinon, on a tout oublié. On n'est pas là pour se regarder dans une glace ou se faire prendre en photo même si cela m'arrive beaucoup en ce moment, mais notre raison d'être, c'est de rendre service à la population.

Et par exemple, sur une question comme celle de l'eau, rendre service à la population, c'est lui faciliter l'accès à l'eau, faire en sorte que le prix de l'eau baisse, faire en sorte que la qualité de l'eau soit toujours constante, et pour cette raison, nous reprendrons le dossier de l'eau, et nous reprendrons au fond la position qui a toujours été la nôtre, depuis maintenant des années, nous défendrons une régie de l'eau dès que la Délégation de Service Public

actuelle, sera terminée. C'est vraiment une priorité pour nous de passer à une régie de l'eau et à une régie de l'assainissement.

Mes chers Collègues, il reste peut-être le plus difficile, tenir une administration de dialogue avec nos habitants. Ce que nous savons bien faire, moi, je le crois avec nos communes, nous ne devons pas purement et simplement le transposer, cela ne marchera pas, à l'échelon intercommunal, mais on doit le réinventer. Je crois à la commune. Je doute des grandes structures, je l'ai dit encore l'autre jour, je crois plutôt que *small is beautiful*. Je me méfie de toutes les grandes structures qui ont des effets pervers très importants. Je me méfie des ambitions supra-communales, mais on peut avoir des visions différentes. Alors il faudra que l'on arrive à créer un nouveau modèle. Un modèle qui alliera l'efficacité et la proximité et au fond pour prendre une formule qui peut tout nous unir : la conception du global et la gestion du local. Voilà le défi que je vous propose de relever ensemble.

Merci.

Applaudissements dans la salle

M. le Président Alain ANZIANI : Plusieurs tâches à effectuer. La première, c'est de vous donner la parole et de vous permettre de vous exprimer. Qui souhaite intervenir ? Monsieur HURMIC.

M. Pierre HURMIC : Merci Monsieur le Président.

Monsieur le Président, et si je peux m'exprimer ainsi, si vous m'autorisez cette fantaisie, j'ai envie de dire « Mon cher confrère » puisque nous avons eu la chance ou l'honneur de choisir, à un moment donné, d'exercer la même profession.

Mesdames et Messieurs les Conseillers, Mesdames et Messieurs les Maires, la journée que nous sommes en train de vivre est historique. Et je vous remercie, cher Alain, de nous permettre de la vivre à vos côtés. Je vous félicite pour cette élection. Je vous remercie donc de vivre à vos côtés cette journée de changement, cette journée d'une nouvelle gouvernance de la Métropole, vous l'avez rappelé. Et cette journée ne pouvait être qu'historique aussi parce qu'elle a succédé à des élections municipales que je qualifierais également d'historiques : contexte sanitaire que vous avez rappelé, un processus démocratique électoral interrompu par la douloureuse période de confinement. Et il ne faut jamais oublier de le rappeler, élection historique, hélas, par l'abstention massive que nous avons dû essuyer, et qui doit nous interpeller collectivement ici, mais aussi dans chacune de nos communes, et nous imposer de trouver de nouveaux outils de démocratie plus permanente, moins intermittente. Historique également, je pense, l'avènement à Bordeaux comme dans d'autres villes de toute taille, de projets municipaux écologistes et solidaires portés par des listes de rassemblement.

Cette élection d'aujourd'hui, Monsieur le Président, vous engage. Elle nous engage aussi à vos côtés, et sachez que vous pourrez compter sur le travail qui sera fait par l'ensemble des élus écologistes de cette assemblée.

Le projet que nous allons porter ensemble, pendant les 6 ans qui viennent, traduit l'aspiration de renouvellement démocratique exprimée dans les urnes les 15 mars et 28 juin. Un projet marqué par un engagement fort à relever, le défi majeur de cette mandature : faire de notre Métropole un territoire résilient. Un territoire qui sache amortir les crises économiques, sociales et environnementales que nous traversons, mais aussi qui sache anticiper les futures

crises dont on sait qu'elles se révèleront encore plus dures que celles que nous connaissons. Un territoire qui saura les dépasser, espérons-le, pour apporter notre pierre à l'édifice du changement global que je crois, nous sommes nombreux à appeler de nos vœux dans cette assemblée même si c'est parfois avec des mots différents, des calendriers différents, et des référentiels politiques différents.

Ce projet nous engage tous, Monsieur le Président, et c'est ensemble que nous relèverons ces défis : le défi climatique, bien sûr, le défi des mobilités actives, le défi de la préservation et de l'accès à l'eau, le défi du logement pour tous, le défi de la sanctuarisation de nos espaces naturels, le défi aussi de la croissance, du bien-être pour nos concitoyens et de la décroissance, des pollutions et des gaspillages.

La nouvelle gouvernance que nous allons instaurer dans cet établissement qui n'y était pas habitué, n'a rien d'extravagant contrairement à ce que j'ai cru deviner dans les propos de certains. Je tiens à dire ici que cette nouvelle gouvernance qui repose sur la reconnaissance du fait majoritaire, a également été choisie par d'autres intercommunalités, d'autres métropoles, et pas des moindres, parmi les plus importantes – Nantes, Lyon, Strasbourg, Grenoble. Je tiens à resituer aussi, dans un contexte national, cette gouvernance nouvelle que nous avons décidé d'instaurer aujourd'hui ensemble à Bordeaux.

Et puis, contrairement à ce que j'ai entendu, cette nouvelle gouvernance, n'exclut pas, elle partage, elle clarifie. Elle consiste en quoi ? Je vais le rappeler en deux mots, il faut que l'on soit clair là-dessus. D'une part, une instance politique qui est le Bureau qui consacre une gouvernance majoritaire réunie derrière un projet engageant, mais aussi il ne faut pas l'oublier, une conférence des maires prévue par la loi, instance collégiale où chacune et chacun aura sa place, quelle que soit la taille de sa commune, son expérience ou son étiquette politique. Notre souci sera de donner et de préserver toute sa place à l'échelon de proximité communal dans notre Métropole. Vous l'avez rappelé, nous sommes d'accord là-dessus, cette Conférence des maires consacrera le pouvoir des 28 maires de la Métropole. Je ne crois pas que l'on puisse à cet égard évoquer une quelconque exclusion, comme j'ai pu l'entendre en début de séance.

Cette nouvelle gouvernance aura le mérite de clarifier les échelons de pouvoir, et cela me paraît aller non seulement dans le sens de l'histoire, mais aussi dans le sens de la réponse que nous devons apporter à nos concitoyens qui ont exprimé globalement un besoin de changement. On ne peut plus se référer à ce qu'était la gouvernance d'une aimable communauté urbaine à la fin du siècle dernier. Le monde a évolué, et ce monde qui évolue nous impose aussi d'évoluer, d'inventer de nouvelles formes de gouvernance, et c'est ce que nous sommes en train de faire aujourd'hui à vos côtés. Sachez qu'en ce qui nous concerne, nous sommes très heureux, et nous vous savons extrêmement gré, Monsieur le Président, d'incarner aujourd'hui avec nous ce renouvellement de gouvernance que, vous le savez, nous appelons de nos vœux depuis longtemps en acceptant d'ailleurs d'être minoritaires, il faut accepter le statut d'élus minoritaires. On l'a plaidé pendant longtemps. On était minoritaire, aujourd'hui, autorisez-nous à montrer notre satisfaction à voir que ces idées-là présideront enfin aux choix que nous serons amenés à faire dans les 6 années qui viennent.

Et je vais terminer mon propos en vous disant que ces défis nous obligent à nous montrer à la hauteur des engagements que nous avons pris. Je ne dirais pas que le modèle précédent était celui de l'inaction, seulement que les temps ont changé, et que notre devoir est aujourd'hui de nous adapter à ce nouveau contexte.

Ces défis nous engagent à accélérer les évolutions et révolutions, au sens copernicien du terme, qui nous conduiront à la résilience. J'entends souvent dire, « Le terme *résilience* est un terme abscons ». Je pense qu'il y a une définition très simple de la résilience, et je dirais

très ancienne, historique aussi, pour terminer sur la même connotation que celle du début de mes propos, et aussi, celles je dirais, mon cher Alain, d'un de nos confrères. Peu savent qu'il était confrère, mais il l'était, c'était GANDHI qui, en son temps, à mon avis, a bien défini, ce qu'était la résilience, et je souhaiterais que l'on ne perde jamais de vue cette excellente définition qui devra être notre boussole dans les années qui viennent, et qui consiste à dire : « Il nous faut apprendre à vivre plus simplement pour permettre à d'autres de simplement vivre. »

Merci.

Applaudissements dans la salle

M. le Président Alain ANZIANI : Merci cher Pierre, mais c'est vrai que GANDHI et Boris CYRULNIK aussi doivent pouvoir nous réunir. Merci. Madame MELLIER.

Mme Claude MELLIER : Monsieur le Président, mes chers collègues, nous clôturons, aujourd'hui, en installant le Conseil métropolitain, un épisode électoral qui restera comme un moment sombre pour notre démocratie locale. Ce scrutin des élections municipales a marqué une nouvelle étape dans la fracture démocratique de notre pays. Elle s'articule à la crise écologique, sociale et économique. La crise sanitaire ne peut être évacuée dans les explications de cette abstention, mais on ne peut pas écarter non plus ce sentiment de fatalité qui grandit dans notre population sur l'incapacité de la politique à changer la vie de nos concitoyens et concitoyennes. Scrutin après scrutin, gouvernement après gouvernement, le « tous pareils » gagne du terrain dans la population. C'est le fait marquant de ces élections.

Le basculement de droite à gauche de certaines villes, comme celle historique de Bordeaux, le changement de majorité à la Métropole ne peuvent effacer cet état de fait. Cela appelle des actes forts qui marquent une rupture avec les politiques dominantes de ces dernières années, des actes qui répondent aux urgences sociales, écologiques et démocratiques. Si tout ne relève pas de nos villes ou de la Métropole, celles-ci peuvent être des lieux d'innovation qui répondent à ces urgences, des lieux qui construisent des résistances aux politiques de détricotage de nos conquis sociaux.

Le texte de mandature est très tourné sur les questions écologiques, c'est bien. Non parce que les électeurs ont exprimé un besoin d'écologie, mais parce qu'aujourd'hui, c'est un enjeu majeur de faire face aux défis climatiques pour continuer à envisager le développement de notre civilisation. Cependant, nous souhaitons avertir que cet enjeu ne pourra s'enfermer dans les logiques d'un capitalisme vert qui, sous prétexte de verdissement, maintiendraient les taux de rentabilité et évacueraient certaines productions.

La crise du COVID l'a montré, nous avons un besoin impérieux de production au niveau local. C'est un enjeu majeur auquel nous devons nous attaquer. L'industrie, sous toutes ses formes, doit être au centre de la transition écologique pour répondre aux besoins de nos populations, pour développer l'emploi sur nos territoires à travers de nouveaux modes de production.

De la même manière, nous serons vigilants pour que la parole des salariés ait toute sa place dans cette assemblée. Partout où nous sommes allés, au Port, à la SNCF (Société Nationale des Chemins de fer Français), à GETRAG dans l'aéronautique, ils sont porteurs d'idées et de projets pour développer leur outil de travail en s'inscrivant dans les enjeux du moment. Leur expertise est un atout précieux, une richesse. Elle est souvent porteuse d'avenir associant la dimension sociale et écologique. Ils font chaque jour la démonstration que la démocratie tant dans la cité que dans l'entreprise est une nécessité vitale. C'est d'autant plus vrai dans la

phase de crise que nous traversons. C'est aussi le rôle de cette assemblée d'entendre cette parole et notre Groupe continuera à porter les urgences et les attentes des salariés et habitants avec la pugnacité qui est la sienne.

Sur les aides aux entreprises qui doivent faire face à une crise économique et sociale sans précédent, notre établissement doit être à leurs côtés, mais ce ne doit pas être au détriment de l'emploi et de l'environnement. Aussi, serons-nous très attentifs aux conditionnalités et aux suivis de l'utilisation de ces aides.

Sur les mobilités, nous apprécions l'ouverture qui est faite, et qui laisse la place à tous les possibles. C'est, à notre avis, un enjeu fondamental. Il faudra utiliser tous les outils qui sont à notre disposition pour aider nos concitoyens à pouvoir se passer de leur voiture. Nous ne doutons pas qu'un Plan vélo et marche avec de grandes ambitions soit mis en place, et nous nous en félicitons, mais il faudra aussi accélérer la mise en place du RER métropolitain (Réseau Express Régional), en veillant à ce que cela ne détériore pas la qualité du service pour les habitants les plus éloignés du département, et en traçant de nouvelles ambitions comme la réouverture de la ligne Blaye-Saint-Mariens ou de nouveaux maillages avec ou par le BHNS (Bus à Haut Niveau de Service).

Enfin, comme nous l'avons déjà exprimé à plusieurs reprises dans cette enceinte, le mode métro doit être étudié sérieusement, et ne peut être écarté *a priori* alors qu'il a fait ses preuves dans de nombreuses villes de même taille que notre agglomération au niveau mondial.

Sur le transit marchandises, plus que de détourner les poids lourds, nous militerons pour les supprimer en redéveloppant et en réhabilitant les infrastructures du fret sur notre agglomération nécessitant plus que jamais un service public national intégré ferroviaire. L'économie fluviomaritime en lien avec le Port du Verdon, toujours fermé aujourd'hui, devra aussi faire partie des priorités de ce mandat.

Sur les services publics, la maîtrise publique doit être la règle. Nous serons exigeants au niveau des services publics à un moment où les habitants en auront plus que jamais besoin pour traverser cette période de crise, et nous continuerons à porter le retour en régie. Nous nous félicitons du choix fait pour une régie de l'eau lors de la mandature à venir qui fait la démonstration que c'est possible, si la volonté politique est là.

Sur le logement, face à la dégradation constante, ces dernières années, de la situation sur la Métropole, face à une inflation du prix du foncier comme des loyers, se loger devient un obstacle sur notre agglomération, notamment pour les classes populaires. Aussi, il nous faut prendre des mesures fortes et immédiates. Nous soutiendrons l'encadrement des loyers et des logements Airbnb que nous avons porté avec d'autres. Nous serons attentifs à la part des logements sociaux dans les nouvelles opérations urbaines qui doit être de 50 % pour tenter de rattraper le retard et le manque de logements accessibles sur notre Métropole.

En termes de logements, la situation des squats qui se multiplient sur notre territoire doit nous alerter sur l'urgente nécessité des moyens pour des hébergements d'urgence, l'État, par la voix de Madame la Préfète, n'assumant pas sa responsabilité en termes de logements.

Enfin, sur les finances, nous pensons que face à la crise qui frappe tous les secteurs d'activité, il serait dangereux de freiner la commande publique en freinant les investissements prévus, tout comme il serait malvenu de geler les dépenses de fonctionnement dans une période où il y a tant besoin de services publics.

Enfin, notre institution a fait le choix d'être un bon élève et de contractualiser avec l'État une augmentation plafonnée à +1,35 % des dépenses de fonctionnement. Cette situation n'a rien d'inéluctable ni d'indépassable. Ces choix peuvent être combattus, et notre établissement doit mener le débat inlassablement avec la population pour obtenir de justes contributions de l'Etat permettant de répondre à hauteur des attentes et des besoins des habitants de la Métropole. Pour cela, nous demandons l'abrogation de cette contractualisation.

De nouvelles ressources peuvent aussi être imaginées afin de financer de nouveaux projets comme la Taxe bureaux qui existe déjà en Île-de-France, et qui pourrait abonder notre budget transport ou une taxe sur les parkings des grandes surfaces.

Vous l'aurez compris, nous nous plaçons dans cette nouvelle majorité de gauche sociale et écologique de manière studieuse, déterminée et combative. Nous continuerons à faire entendre notre différence dans cette assemblée, et être force de propositions pour répondre aux besoins de tous sur l'ensemble du territoire métropolitain et au-delà.

M. le Président Alain ANZIANI : Merci. Monsieur CAZENAVE.

M. Thomas CAZENAVE : Bonjour à toutes et à tous, j'adresse au nom de Renouveau Bordeaux Métropole mes félicitations au nouveau Président, Alain ANZIANI.

Je voudrais revenir sur la situation de la Métropole et de sa gouvernance parce que c'est quand même le sujet qui nous occupe ce matin. Nous, dans la campagne bordelaise, nous avons eu l'occasion de dire à de nombreuses reprises à quel point la situation métropolitaine nous semblait problématique, avec une gouvernance largement inadaptée, et puis une panne de projets. Quel est le projet que l'on veut porter ? Avec un grand absent, encore aujourd'hui, encore ce matin, c'est le citoyen qui ne comprend plus la répartition entre la Métropole, la ville et qui n'a pas son mot à dire sur le projet métropolitain.

Vous avez, d'ailleurs, évoqué ce matin ce moment historique, ce moment de rupture. Je l'espère, mais j'en doute. J'en doute, pourquoi ? Parce qu'avant même de nous réunir collectivement dans cette enceinte, vous avez présenté à la presse votre projet de mandature. Quelle légitimité, quelle force liée au suffrage, au soutien des citoyens ? Quand leur avons-nous posé la question : quel est notre avenir métropolitain sur des grands projets comme l'urbanisme, la mobilité, la relance économique ? À quoi sert cette enceinte si on ne discute pas avant même de décider qui aura tel poste, sur quelle majorité de projets on dégage ? Assiste-t-on, oui ou non, à un moment de rupture, à un moment historique ou assiste-t-on tout simplement à la reproduction du modèle de cogestion, mais qui serait aujourd'hui limitée au Parti socialiste et à Europe Écologie Les Verts ? Il vous appartient de dissiper ce malentendu, si malentendu il y a. Et moi, je crois que pour le dissiper, il y a deux engagements que vous pourriez prendre.

Le premier, c'est l'indispensable transformation de la gouvernance de la Métropole. Nous avons 6 ans pour installer au sein de la Métropole le suffrage universel direct. Faire rentrer les citoyens dans cette instance pour qu'ils puissent à un moment s'exprimer sur nos grands projets, ce sont les grands absents. Madame MELLIER revenait sur la crise démocratique que nous vivons, le désintérêt croissant de nos citoyens vis-à-vis de la chose publique, si nous ne leur redonnons pas la parole, si nous ne les intéressons pas à l'évolution de la Métropole, il y a peu de chance que cela s'arrange. Donc, nous avons 6 ans pour préparer cette transformation de la gouvernance, et surtout d'ici-là, redonner la parole à nos citoyens et aux habitants de la Métropole. Les consulter sur votre projet de mandature. Leur redonner la parole à chacune des échéances comme d'ailleurs Pierre HURMIC évoquait la gouvernance

partagée, la démocratie intermittente, il faut absolument redonner du poids à la parole des citoyens. Sinon, je le crains, vous reproduirez le schéma que vous avez vous-même dénoncé avec une cogestion qui sera, hélas, une cogestion partisane avec un champ politique plus étroit.

Voilà ce que je voulais vous dire. Merci.

M. le Président Alain ANZIANI : Merci. Juste une observation. Je partage l'idée qu'il faut que l'on ouvre la Métropole et que la Métropole doit être appropriée par nos citoyens. C'est compliqué quand même parce que l'on sort d'une campagne électorale où on a bien vu que personne ne nous parlait de la Métropole. Peut-être que c'est à nous de le faire. Les citoyens connaissent d'abord la commune avant la Métropole.

Ensuite, sur le suffrage universel, moi je veux bien que nous le préparions pendant 6 ans, mais d'abord, cela relève de la compétence du Parlement. Le Parlement a d'ailleurs voté sauf que, comme parfois il le fait, il n'a voté qu'une partie. C'est-à-dire qu'il a voté le principe de l'élection au suffrage universel, mais il a tout simplement oublié, ou il n'a pas voulu le faire, de voter la loi électorale. Donc, là, il appartient au Parlement et au Gouvernement, s'ils veulent aller dans cette voie-là, de proposer une loi électorale pour l'élection au suffrage universel, et sur ce point, peut-être d'ailleurs qu'il y aura des divergences entre nous. Monsieur MORISSET.

M. Marc MORISSET : Bonjour. Je suis d'Europe Écologie Les Verts, mais j'interviens aussi dans une mandature avec un mouvement citoyen qui est dénommé aujourd'hui « le municipalisme », et il me semble intéressant, de ré-interpeller le débat et de mettre effectivement dans les esprits des choses importantes.

La première, c'est de bien nuancer aujourd'hui la différence entre un habitant et un citoyen. J'ai entendu cela de Monsieur CAZENAVE, et je crois qu'il est important, comme nous l'avons mis en perspective dans les débats, de souligner que le véritable citoyen, c'est celui qui est libre et qui est autonome. Ce sont les pensées d'ARISTOTE et de Thomas PAINE. Et il me semble intéressant de travailler sur cet imaginaire-là parce qu'aujourd'hui il n'y a point de citoyen sans ces deux critères fondamentaux. Moi qui suis un défenseur du revenu de base, du revenu qui émancipe, j'invite les personnes à être beaucoup plus, en tant que citoyen, acteurs politiques. Il me semble important de rappeler que le politique, c'est l'habitant. Et dans habitant, il y a une notion indispensable, c'est le logement. Il y a des gens qui n'en ont pas, et d'autres qui en ont. Cela veut dire qu'il faut travailler sur les inégalités, sur cette notion de l'inclusion, donc de la démocratie inclusive. Et là, je rejoins effectivement cette pensée qu'à un moment donné, il faudra transiter vers une démocratie beaucoup plus ouverte aux citoyens en tant que tels. Ils sont parfois absents dans les votes, et cela se traduit aujourd'hui par une forme de moment de bascule historique au sein de la Métropole, et au sein de chaque commune. Je me réjouis d'avoir rejoint Stéphane DELPEYRAT sur une forme de nouvelle génération politique, pour essayer de mettre en place au sein de Saint-Médard-en-Jalles un schéma municipal qui va commencer à être exemplaire. Monsieur GANDHI a été cité tout à l'heure, je peux me permettre de mentionner Cyril DION dans ce film qui s'appelle *Demain* puisque notre liste au départ s'appelait « Saint-Médard-en-Jalles demain », puis s'est concrétisée dans un contrat de rapprochement « Demain Saint-Médard-en-Jalles avec vous ». Cette pensée, c'est de se dire qu'il n'y a pas de plan B, il n'y a qu'une planète, et cela veut dire qu'il faut inclure les gens dans les débats et dans les décisions très tôt.

Et deuxième aspect que je voulais aborder aussi, c'est que si on travaille sur la Métropole d'aujourd'hui, il me semble indispensable de travailler aussi sur la prévention. L'écologie politique ne peut pas se faire s'il n'y a pas justement cette anticipation des besoins de demain. Entre autres, quand on parle de médicaments, je pense qu'il faut absolument associer les aliments. Aujourd'hui, les aliments sains et bios sont nos premiers médicaments. Ce sont des exemples comme cela qui permettent de changer les imaginaires, et aujourd'hui, on a tant besoin des imaginaires que l'on ne peut faire sans les habitants et les habitantes bien sûr.

Merci de votre écoute.

M. le Président Alain ANZIANI : Merci Monsieur MORISSET. Est-ce que d'autres personnes veulent prendre la parole ? Oui, Monsieur POUTOU.

M. Philippe POUTOU : Juste quelques mots parce que j'ai vu que tous les groupes à peu près prenaient position suite à l'élection du nouveau Président. Nous, on fait partie de ceux qui ne nous félicitons pas de l'élection du nouveau Président parce que l'on est en désaccord. Même avant que vous ayez commencé, Monsieur ANZIANI, on n'est pas d'accord avec vous. Vous l'avez rappelé, vous étiez plutôt pour la cogestion, vous étiez plutôt pour une politique de continuité avec la Droite notamment, et là, vous avez changé pour des raisons stratégiques.

On sait très bien ce que vous représentez dans la région. Contrairement à ce que dit Monsieur HURMIC, on ne voit pas en quoi vous incarnerez une nouvelle gouvernance ou de nouvelles idées puisque vous faites partie des anciens élus de la région. On pense qu'il va y avoir une continuité, une continuité avec un Parti socialiste qui dirige déjà la Région et le Département, qui est déjà bien en place dans pas mal d'endroits autour de nous. Il n'y a aucune illusion à avoir, aucune attente particulière à avoir. Ce que l'on peut espérer peut-être effectivement, c'est qu'avec ce qui s'est passé à Bordeaux ou dans d'autres endroits, il y ait une pression pour qu'il y ait des changements, mais cela supposerait quand même qu'il y ait des choses qui remuent beaucoup plus fort et nous, on essaie d'exprimer cela. On pense qu'aujourd'hui, malheureusement, les instances démocratiques sont complètement déconnectées de la population, et surtout trop connectées aux acteurs économiques. C'est toujours trop lié aux puissances économiques, aux capitalistes de la région ou d'ailleurs. Le problème c'est que l'on peut toujours parler de changement, on peut toujours parler de réponse urgente à l'écologie ou aux questions sociales, ou aux questions des droits humains, si on ne prépare pas une rupture avec tous ceux qui ont imposé des politiques différentes antisociales depuis ces dernières années, on ne fera rien. Donc, nous, ce que l'on essaie d'exprimer, c'est que forcément il y va avoir de la confrontation, forcément il va y avoir un bras de fer, et ce bras de fer, soit on en discute maintenant, soit on le prépare, et derrière, on peut envisager concrètement des changements politiques, sinon on fait semblant. Et là, les discours sur le changement, sans rien discuter de tous ces problèmes-là seront vains.

Après, a été évoquée par plusieurs intervenants la question de la citoyenneté, de la démocratie, de la résignation qui existe dans la population. On voit bien aussi par l'abstention, que les gens ne croient plus à tout cela, et qu'ils se désintéressent de la vie politique. C'est un problème, mais comment on refabrique le phénomène inverse ? C'est pour cela qu'il faut discuter de la colère sociale qui existe aujourd'hui dans la rue. Elle existe, il faut l'entretenir, il faut l'encourager parce que c'est elle qui peut faire que cela change. Le mouvement des Gilets jaunes à Bordeaux a été très marquant. Il y a les questions de bataille contre la réforme des retraites. Il y a le mouvement antiraciste aujourd'hui qui concerne de près Bordeaux puisque Bordeaux a quand même un passé colonial et négrier important à

rappeler. Donc, comment on s'appuie sur cela, et comment en fait le changement peut-il venir de là ? Il y a besoin, oui, de bousculer, de faire que cela change vraiment dans les instances politiques pour que l'on puisse espérer un changement. Je le redis, nous, on essaie, on essaiera en tout cas dans cette assemblée-là. Je dis *on*, je suis tout seul, cela fait bizarre de dire *on*, mais, enfin, je représente quand même un collectif. On essaiera de porter la voix de la colère, du changement, de dire qu'il y en a assez de tout cela, qu'il faut concrètement discuter de ce qui peut changer, sinon, on va faire semblant.

Juste par rapport à FORD puisque vous y avez fait référence, FORD, c'est l'illustration de la capitulation des pouvoirs publics. C'est une multinationale pourrie. Ils ont réussi à fermer, mais s'ils y sont parvenus, c'est parce qu'il y a eu capitulation globale des pouvoirs publics à la fois locaux et nationaux. Cela fait un an pile, à une semaine près, que l'usine a fermé. C'était le 24 juillet de l'année dernière. Donc, on peut aujourd'hui verser des larmes sur les dégâts sociaux d'une fermeture d'usine, mais il faut aussi se rappeler à quel point il y a eu capitulation, et à quel point FORD n'a même pas été embêté, n'a même pas été attaqué en justice par la Région, par la Métropole, par personne alors que FORD a reçu de l'argent sans respecter son engagement de la part de l'ensemble des collectivités territoriales. Donc, il y a quand même un problème de responsabilité. A un moment donné, il faut se souvenir de tout cela. Le cas de FORD est très illustrant du manque de moyens que vont se donner les collectivités si elles ne parviennent pas à discuter clairement de leurs propres échecs, et de leurs propres dérobades. Là, c'est la question sociale avec l'emploi, mais Claude MELLIER parlait aussi des squats. Aujourd'hui, il y a 4 à 5 000 personnes qui vivent sans logement, qui vivent dans la rue. Quelles sont les réponses immédiates ? Nous, on pense que cela passe par des réquisitions. Il y a effectivement la question de l'encadrement des loyers, la question de la rénovation des logements insalubres, ce sont des urgences. Comment on y répond ? Et c'est forcément une confrontation. Cela veut dire qu'à un moment donné, il va falloir prendre ce qui appartient à d'autres, il va falloir le redistribuer à la population.

La question écologique, je ne vais pas tout recenser, c'est pareil. On parle du tram, des transports, du vélo, etc. Vous vantiez à juste titre la remunicipalisation du service de l'eau. C'est très bien, mais il faut aussi que les transports soient un service public. Il n'y a que le service public qui peut avoir ce souci-là de répondre aux besoins de la population, et de donner des moyens pour que l'on n'ait plus besoin de la voiture ou beaucoup moins. Obligatoirement, le problème va être posé sur KEOLIS. Il faut aujourd'hui un vrai service public du transport, et là, on pourra dire que l'on commence à répondre à des urgences écologiques.

Enfin, il y a la question des pesticides, qui là aussi, sera confrontée aux grands viticulteurs. Comment on va se retrouver devant ces gros problèmes ? Soit, on est prêt à se battre et à se confronter aux logiques capitalistes, aux logiques financières, soit on fait semblant, et c'est un peu le problème que l'on risque d'avoir dans les premiers temps, en tout cas, au sein de cette assemblée-là.

Merci de m'avoir écouté quand même.

M. le Président Alain ANZIANI : Mais on vous écoutera constamment. On sera rarement d'accord. Notamment sur FORD, je voudrais quand même saluer tout le travail qui a été fait par Véronique FERREIRA et par Christine BOST et par les collectivités. C'est un combat très difficile, il ne suffit pas de dire « Y'a qu'à ». Il y a des organisations syndicales aussi qui ont été très engagées dans ce combat, et je voudrais les saluer.

Est-ce que d'autres personnes veulent prendre la parole ? Monsieur CHAUSSET..

M. Gérard CHAUSSET : Oui, bonjour à tous, Monsieur le Président, chers collègues. Élu depuis 2001, je n'avais pas prévu de prendre la parole - pour paraphraser un élu qui est absent aujourd'hui, et lui rendre hommage *(M. GUICHARD)* - je profite de l'occasion pour la prendre et pour vous dire combien je suis heureux que vous soyez Président, et vous souhaiter bonne chance, et bonne chance aussi à tous les élus.

C'est vrai que c'est un fait politique majeur. Aujourd'hui, on met en place une nouvelle gouvernance, et c'est bien sûr parce qu'il y a eu des victoires dans ces municipales qui ont fait ce basculement, et bien sûr, celle de Bordeaux pour laquelle je voulais aussi féliciter le nouveau maire.

Pour répondre à notre collègue Thomas CAZENAVE qui a, je crois, l'occasion de murmurer à l'oreille de quelqu'un d'important, si on veut qu'il y ait un suffrage universel direct, c'est pour lui l'occasion de le dire à la bonne personne. Ce sera peut-être là justement une façon de clarifier les choses.

Cela n'a pas été évoqué mais le texte qui est là est une esquisse d'un projet. Moi, je voulais, pour terminer rapidement, dire que ce texte est très bon. Il y a beaucoup d'intention. Maintenant, ce qu'il va falloir trouver ensemble, c'est le comment. Bien sûr, on peut vouloir faire beaucoup de choses, mais il va falloir trouver les moyens et réfléchir à comment on va faire.

Je pense qu'il y a deux termes importants. On a souvent utilisé celui de *résilience*, certes, mais si on veut mettre en place ce projet, il y a un terme qui me semble un peu manquer, c'est celui de la *prévention*. Si on veut réduire les déchets, s'il n'y a pas de politique de prévention, cela ne marchera pas. Par exemple, a été indiqué le retour en régie, chose que je souhaite ardemment, mais sur l'eau, il y a un autre enjeu dont on ne parle pas assez, c'est celui de la ressource. Nous avons un projet, aujourd'hui de ressources de substitution, mais ce n'est que de la substitution. Nous allons devoir faire face à une augmentation de la population et aussi au changement climatique. Donc, sur la même base aujourd'hui, si nous n'avons pas de ressources en eau, si nous n'avons pas une politique de prévention de l'économie, cela ne marchera pas. C'est un terme que l'on pourra développer sur beaucoup de sujets, et je pense qu'il faut que l'on ait une vraie politique avec les citoyens et si on veut associer les citoyens, le mot *prévention* est, à mon sens, quelque chose qui doit être transcendant à toutes nos politiques.

Pour terminer, il y a aussi, bien sûr, sur la gouvernance, cela a été évoqué, la technostructure. Comment faire en sorte que cette lourde machine soit au service des citoyens ? Je pense que, là aussi, il y a un terme qui est important, c'est l'équité. Il est important que la Métropole ait ce souci de l'équité vis-à-vis des citoyens, vis-à-vis des habitants, et donc vis-à-vis des communes. S'il y a ce souci d'équité, la question de l'abandon de la cogestion qui bien sûr, aujourd'hui, peut faire peur à certains pourra être dépassée.

Historiquement, la cogestion, ce n'est pas qu'une affaire d'entente Droite-Gauche, contrairement à ce que l'on pourrait nous faire croire. En partie, mais pas que. La cogestion, c'est aussi l'entente entre deux villes, Bordeaux et Mérignac. Historiquement, c'est cela. Parce que si Bordeaux et Mérignac ne s'entendent pas, la Métropole marche sur trois pattes. Il y a quand même une réalité qu'il ne faut pas oublier. Donc, il est important c'est cela qu'il faut comprendre dans le fait politique qui s'est passé, qu'entre Bordeaux et Mérignac - parce que Mérignac est dépositaire historiquement d'une partie des intérêts économiques de Bordeaux et de la Métropole - il y ait une entente territoriale.

Je vous remercie, et je nous souhaite à nous tous bonne chance.

M. le Président
(n°2) Charte de l'élu local et conditions d'exercice des mandats locaux

M. le Président Alain ANZIANI : Merci. Je vous propose d'arrêter cette première séquence. J'ai un devoir que j'accomplis avec beaucoup de plaisir qui consiste à vous lire la Charte de l'élu local. Vous l'avez dans tous les Conseils municipaux, l'exécutif, le maire, donc ici le Président a l'obligation de lire la Charte de l'élu local qui est mentionnée à l'article 1111-1-1 du Code général des collectivités territoriales. C'est une excellente chose. J'y avais moi-même travaillé en tant que parlementaire et je crois même d'ailleurs que nous pourrions aller plus loin.

En tout cas, sur la Charte de l'élu local, vous avez 7 paragraphes :

Le premier : *« L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité. »*

Deuxième obligation : *« Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel directement ou indirectement, ou de tout intérêt particulier ».*

Troisième point : *« L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote. »* Il faudrait peut-être d'ailleurs une formation sur ces questions-là. Simplement, si vous êtes concernés par une délibération, il faut le dire. Vous dites : « Je suis concerné, je ne prends pas part au vote, ni même évidemment au débat. »

Quatrième point : *« L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins ».* C'est quand même un minimum.

Cinquième point : *« Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions. »* C'est-à-dire que même une fois que vous aurez perdu votre mandat, pendant une période qui est de 3 ans, vous ne pourrez pas bénéficier d'un intérêt lié à l'exercice de vos fonctions.

Sixième point : *« L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné. »*

Et septièmement, *« Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale à qui il rend compte des actes et des décisions pris dans le cadre de ses fonctions. »*

Il n'y a pas de débat, il n'y a pas de vote, c'est une simple communication.

M. le Président
(n°3) Composition du Bureau métropolitain

M. le Président Alain ANZIANI : Nous allons maintenant passer à un autre acte important qui est la composition du Bureau et l'élection des Vice-présidents. Il faut deux délibérations.

Pour le Bureau, la loi dit que *le Bureau est constitué du Président, des Vice-présidents et éventuellement d'autres membres du Conseil.* Je vous propose qu'il soit constitué du Président, des 20 Vice-présidents prévus pour les métropoles, et de 8 Conseillers délégués. Voilà la composition du Bureau telle que je vous la propose.

Est-ce que sur ce point il y a des observations ou des objections ? Je n'en vois pas. Je considère qu'il y a l'unanimité. C'est acté.

Unanimité des suffrages exprimés

M. le Président
(n°4) Election des Vice-présidents (es) et des autres membres du Bureau

M. le Président Alain ANZIANI : Et maintenant, nous allons passer à l'élection des Vice-présidents et des autres membres du Bureau, et je voudrais juste faire un petit commentaire. On a deux solutions. La première, c'est de respecter la légalité et la deuxième, c'est d'être dans l'illégalité. C'est peut-être bizarre comme présentation, mais en fait il faut savoir que cela revient à cela. Le texte dit que *l'élection des Vice-présidents et des membres du Bureau doit se faire au scrutin uninominal,* c'est-à-dire que l'on vote par personne, cela va être long. C'est le seul scrutin qui est accepté par la jurisprudence administrative. Des intercommunalités ont voulu passer outre, il y a eu un recours, et le juge administratif, systématiquement, a annulé en disant : « Le texte dit que c'est comme cela et pas autrement. »

Il y a 6 ans, on a fait autrement parce qu'il y avait un accord entre nous. Là, je trouve qu'il y a beaucoup de danger. D'abord parce qu'il n'y a pas d'accord entre nous et qu'ensuite après, il pourrait y avoir un recours contre l'élection des Vice-présidents avec un scrutin de listes.

Deuxième point, juste une petite parenthèse, et il y a des juristes dans la salle, si un acte était signé par un Vice-président, et que cet acte soit contesté devant le juge administratif, le juge administratif, par la voie de l'exception d'illégalité, pourrait considérer que l'acte doit être annulé parce que l'élection de l'auteur de l'acte n'a pas été conforme à la loi. Pour moi, c'est beaucoup trop d'incertitudes. Je sais que cela va être long, mais je préfère que l'on fasse cela dans les règles pour que demain, on n'ait pas à revoter pour les Vice-présidents, ou que demain, on ne vote pas des actes remis en question par la juridiction administrative.

On va essayer quand même de simplifier tout cela au maximum. On va donc faire un appel de chacun, qui ira déposer dans l'urne son bulletin, 28 fois. C'est la mauvaise nouvelle, mais après, on sera satisfait, du moins je l'espère.

On peut commencer les opérations ?

Sur le bulletin de vote, vous allez trouver les postes à pourvoir :

- Pour le poste de 1er Vice-président, Pierre HURMIC sera chargé du pilotage et de l'évaluation du projet de transition métropolitain.

On commence le vote pour le 1er Vice-président : Pilotage et évaluation du projet de transition métropolitain, Pierre HURMIC.

Après, une fois que les opérations auront commencé, je continuerai à vous lire la liste.

Vous pouvez commencer à voter pour le 1er Vice-président.

M. Baptiste MAURIN : Je procède à l'appel individuel. *Les 34 élus précités sont absents.*

Est-ce que les 70 élus appelés et présents ont pris part au vote ? Le scrutin est clos.

Dépouillement

M. le Président Alain ANZIANI : On va essayer d'accélérer les opérations. Pour cela, il faut d'abord que l'on procède au dépouillement du premier vote. Il faut que les scrutateurs s'installent, commencent, et pendant que le dépouillement s'effectue, on lance le vote pour le 2e Vice-président, c'est-à-dire pour

- Christine BOST, aménagement urbain et naturel, foncier opérationnel.

Avec comme scrutateurs : Céline PAPIN, Sébastien SAINT-PASTEUR, Emmanuelle AJON et Stéphanie ANFRAY. Le quorum, évidemment, doit être respecté jusqu'au bout même si cela vous paraît un peu long.

Mme Harmonie LECERF : J'appelle individuellement les 104 élus. *Les 34 élus précités sont absents.*

Tout le monde a été appelé au vote ? Le scrutin est clos.

Dépouillement

M. le Président Alain ANZIANI : On va procéder à l'élection du 3e Vice-président, c'est-à-dire :

- Clément ROSSIGNOL-PUECH qui aura une délégation sur les stratégies des mobilités, des mobilités alternatives et la prospective 2030-2050, c'est-à-dire le SDODM mobilités douces et actives.

On est en train de mettre en place davantage d'urnes, et donc, tout à l'heure vous pourrez voter plusieurs fois après appel de votre nom.

M. Baptiste MAURIN : Je procède à l'appel individuel. *Les 34 élus précités sont absents.*

Est-ce qu'Alexandre RUBIO peut venir rejoindre les scrutateurs, s'il vous plait ?

M. le Président Alain ANZIANI : J'appelle Olivier ESCOTS, Pascale BOUSQUET-PITT, Stéphane GOMOT et Marc MORISSET pour que l'on mette en place une autre équipe.

Mme Harmonie LECERF : Est-ce que tout le monde a été appelé au vote ? Le scrutin est clos.

Dépouillement

M. le Président Alain ANZIANI : Une bonne nouvelle, la prochaine fois que l'on vous appelle, vous allez voter au moins deux fois puisqu'il y a deux urnes. On va accélérer le mouvement, et on met en place une troisième urne.

Alors, là, on va voter pour :

- Stéphane DELPEYRAT n°4 : Développement économique et emploi, Enseignement supérieur et Recherche.
- Et Patrick LABESSE, n°5 : Collecte, tri, valorisation des déchets, politique zéro déchet.

M. le Président Alain ANZIANI : J'appelle Nordine GUENDEZ, Gérard CHARBIT et Béatrice DE FRANÇOIS et Gérard CHAUSSET pour former une nouvelle équipe de scrutateurs.

On appelle également à voter pour :

- Véronique FERREIRA, n°6, qui sera chargée des Finances.

Mme Harmonie LECERF : C'est donc trois votes à la suite, à l'appel de votre nom. *Les 34 élus précités sont absents pour les 3 scrutins.*

M. Baptiste MAURIN : Est-ce que tous les élus ont bien pris part aux trois votes en cours ?

Les trois scrutins sont clos.

Dépouillement

M. le Président Alain ANZIANI : Merci de vous préparer pour le :

- 7e Vice-président, Alain GARNIER, économie sociale et solidaire, économie de la proximité (commerce et artisanat).
- 8e : Valorisation du fleuve, franchissements et rééquilibrage rive droite, Jean TOUZEAU,
- et 9e : stratégies urbaines, PLU, Établissement Public Foncier, gestion des risques inondation, et technologiques, Bernard-Louis BLANC.

M. Baptiste MAURIN : J'appelle chaque élu. *Les 34 élus précités sont absents pour les 3 scrutins.*

Est-ce que tous les élus ont bien pris part aux trois scrutins en cours ?

Les trois scrutins en cours sont clos.

Dépouillement

M. le Président Alain ANZIANI : On va suspendre pour une pause déjeuner d'une demi-heure. Et évidemment, après la pause déjeuner, il faut que vous reveniez, sinon on risque de souffrir d'un problème de quorum. Donc, je compte sur vous.
On se retrouvera ici à 13 heures 45.

Suspension de séance à 13h15.
Reprise de la séance à 14h.

M. le Président Alain ANZIANI : Je vais commencer par déclarer les résultats des votes qui ont été dépouillés. 70 élus présents.

- Pour Monsieur Pierre HURMIC : 65 pour, 3 blancs, 2 nuls,
- Pour Madame Christine BOST : 65 pour, 4 blancs, 1 nul,
- Pour Monsieur Clément ROSSIGNOL-PUECH : 66 pour, 3 blancs, 1 nul,
- Pour Monsieur Stéphane DELPEYRAT : 65 pour, 4 blancs, 1 nul,
- Pour Monsieur Patrick LABESSE : 65 pour, 4 blancs, 1 nul,
- Pour Madame Véronique FERREIRA : 65 pour, 4 blancs, 1 nul,
- Pour Monsieur Alain GARNIER : 64 pour, 5 blancs, 1 nul,
- Pour Monsieur Jean TOUZEAU : 66 pour, 3 blancs, 1 nul,
- Pour Monsieur Bernard-Louis BLANC : 65 pour, 4 blancs, 1 nul.

On va pouvoir poursuivre les opérations électorales, je vous saurais gré de bien vouloir regagner vos places.

On va appeler pour :

- la 10e Vice-présidence, Jean-François EGRON : Ressources humaines,
- La 11e, Sylvie CASSOU-SCHOTTE : Eau et assainissement,
- La 12e, Brigitte TERRAZA : Proximité et déconcentration de l'action métropolitaine (CODEV, mutualisation, suivi des conférences territoriales et relations à l'usager).

Que chacun regagne sa place, notamment les assesseurs derrière les urnes.

M. Baptiste MAURIN : Je procède à l'appel individuel des 104 élus. *Les 34 élus précités sont absents pour les 3 scrutins.*

Clôture des trois scrutins.

Dépouillement

M. le Président Alain ANZIANI : Alors, on avance. Maintenant, c'est :

- la Vice-présidence n°13 : Climat, transition énergétique, santé avec Claudine BICHET.
- Et puis la 14, avec Jean-Jacques PUYOBRAU : Logement, habitat, politique de la ville.

Mme Harmonie LECERF : J'appelle chacun des 104 élus. *Les 34 élus précités sont absents pour les 2 scrutins.*

Clôture des deux scrutins.

Dépouillement

M. le Président Alain ANZIANI : Maintenant, on appelle pour l'élection de :

- La 16e Vice-présidente, Brigitte BLOCH : Tourisme, événements métropolitains, équipements métropolitains.
- La 17e, Béatrice DE FRANÇOIS : Transports en commun et stationnement (gestion DSP, réseaux tram et bus, stationnements et parkings).
- Et la 18e Vice-présidente, Céline PAPIN : Équilibres des territoires, relations internationales et dialogue citoyen.

M. Baptiste MAURIN : J'appelle les 104 élus individuellement. *Les 34 élus précités sont absents pour les 3 scrutins.*

Est-ce que les élus ont bien pris part aux trois scrutins en cours ?

Les scrutins sont clos.

Dépouillement

M. le Président Alain ANZIANI : On va poursuivre avec :

- 19e Vice-présidente, Andréa KISS : Voirie, espaces publics, FIC (Fonds d'intervention communal).
- 20e, Patrick PAPADATO : Stratégie, nature, biodiversité et résilience alimentaire.
- Et puis, on attaque les délégations, avec Delphine JAMET : Numérique.

Mme Harmonie LECERF : J'appelle individuellement les 104 élus. *Les 34 élus précités sont absents pour les 3 scrutins.*

Les scrutins sont clos.

Dépouillement

M. le Président Alain ANZIANI : On va bientôt terminer. On continue avec :

- Maxime GHESQUIÈRE sur l'habitat et les habitats spécifiques,
- Marie-Claude NOËL sur le PLU (Plan local d'urbanisme) et le foncier,
- et Alexandre RUBIO sur l'OIM (Opération d'Intérêt Métropolitain) Rive Droite.

M. Baptiste MAURIN : J'appelle individuellement les 104 élus. *Les 34 élus précités sont absents pour les 3 scrutins.*

Les scrutins sont clos.

Dépouillement

M. le Président Alain ANZIANI : Il nous en reste 4. On va faire d'abord un premier groupe de 3 :

- Innovation sociale dans l'habitat (encadrement des loyers et permis de louer) avec Emmanuelle AJON,
- Ensuite multimodalités, plans de déplacement des entreprises avec Nordine GUENDEZ,
- Et santé avec Josiane ZAMBON.

Mme Harmonie LECERF : J'appelle individuellement les 104 élus. *Les 34 élus précités sont absents pour les 3 scrutins.*

Est-ce que tous les élus ont été appelés à voter ? Les scrutins sont clos.

Dépouillement

M. le Président Alain ANZIANI : Il ne nous reste plus qu'un vote sur les délégations. Il s'agit du vote pour :

- Isabelle RAMI : mobilités alternatives.

M. Baptiste MAURIN : J'appelle individuellement les 104 élus. *Les 34 élus précités sont absents pour ce scrutin.*

Est-ce que tous les élus ont participé au vote ? Le scrutin est clos.

Dépouillement

M. le Président Alain ANZIANI : Merci à tous d'avoir été présents. On aura encore deux délibérations tout à l'heure.

La proclamation des résultats est la suivante. Je ne vais pas reprendre les proclamations que j'ai indiquées tout à l'heure.

- Concernant Monsieur Jean-François EGRON : 66 voix, 70 bulletins trouvés dans l'urne, 3 blancs, 1 nul.
- Madame Sylvie CASSOU-SCHOTTE : 70 voix dans l'urne, 6 blancs, également 1 nul, obtient 63 voix.
- Madame Brigitte TERRAZA : 70 toujours, 5 blancs, 1 nul, 64 voix.
- Madame Claudine BICHET : 70 trouvés dans l'urne, 4 blancs, 3 nuls et 63 voix.
- Monsieur Jean TOUZEAU : 70 voix dans l'urne, 3 blancs, 1 nul et 66 voix.
- Monsieur Bernard-Louis BLANC : sur 70 bulletins trouvés dans l'urne, 4 blancs, 1 nul et 65 voix.
- Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU : 70 bulletins, 4 blancs, 1 nul, 65 voix.
- Madame Claude MELLIER : 70 bulletins, 3 blancs, 1 nul, 66 voix.
- Madame Brigitte BLOCH : 70 bulletins, 4 blancs, 1 nul, 65 voix.
- Madame Béatrice DE FRANÇOIS : 70 voix, 5 blancs, 1 nul, 64 voix.
- Madame Céline PAPIN : 69 bulletins, 4 blancs, 1 nul, 64 voix, 1 non participation.
- Madame Andréa KISS : 69 bulletins, 4 blancs, 1 nul, 64 voix, 1 non participation.

- Et pour terminer Monsieur Patrick PAPADATO : 69 bulletins, 4 blancs, 1 nul, 64 voix, 1 non participation.

Je félicite toutes les personnes qui ont été élues, c'est-à-dire la totalité de celles qui s'étaient présentées.

Vous pouvez les applaudir. Évidemment, je me joins à vos applaudissements.

Maintenant, concernant les Conseillers délégués qui siégeront au Bureau :

- Madame Delphine JAMET : 69 bulletins, 4 blancs, 1 nul, 64 voix, 1 non participation.
- Monsieur Maxime GHESQUIÈRE : 69 bulletins, 3 blancs, 1 nul, 65 voix, 1 non participation
- Madame Marie-Claude NOËL : 69 bulletins, 4 blancs, 1 nul, 64 voix, 1 non participation
- Monsieur Alexandre RUBIO : 68 bulletins, 3 nuls, 1 blanc, 64 voix, 2 non participations
- Madame Emmanuelle AJON : 70 bulletins, 4 blancs, 1 nul, 65 voix.
- Madame Nordine GUENDEZ : 70 bulletins, 4 blancs, 1 nul, 65 voix.
- Madame Josiane ZAMBON : 70 bulletins, 4 blancs, 1 nul, 65 voix.
- Et Madame Isabelle RAMI : 70 bulletins, 5 blancs, 1 nul, 64 voix

Là aussi, je vous remercie de les applaudir. Merci à eux.
Je proclame donc élus ces 20 Vice-présidentes et Vice-présidents ainsi que les 8 autres Conseillères et Conseillers qui seront tous membres du Bureau.

M. le Président
(n°5) Délégation de pouvoirs du Conseil de Bordeaux Métropole au Président - Décision - Autorisation

M. le Président Alain ANZIANI : Il nous reste deux délibérations qui sont très formelles, mais très importantes aussi. La première, c'est une délibération que l'on connaît bien dans les Conseils municipaux, c'est les délégations de pouvoirs du Conseil au Président.

Vous avez tous pris connaissance avec beaucoup d'attention des 12 pages de cette délibération qui, évidemment, couvrent différents sujets, mais qui sont faites également avec beaucoup de modération. Je ne souhaite pas avoir des délégations qui priveraient l'assemblée de ses pouvoirs. Donc, sur cette délégation de pouvoirs, qui s'abstient ? Je ne vois personne. Qui vote contre ? Monsieur POUTOU.

Majorité
Contre : Monsieur POUTOU

M. Président
(n°5) Commission pour l'attribution des contrats de concession et commission d'appel d'offres - Condition de dépôt des listes - Décision - Autorisation

M. le Président Alain ANZIANI : Il nous reste une dernière délibération, vous le savez, elle est relative à l'attribution des contrats de concession et de sa commission et à la commission d'appel d'offres qui sont deux commissions très proches l'une de l'autre. La commission de concession dresse la liste des candidats admis à présenter une offre, et la commission d'appel d'offres attribue les marchés publics. Vous savez que là, c'est une première étape. Dans cette première étape simplement, on précise les conditions de la procédure, et ensuite, on désignera les membres.

Dans cette délibération, on vous demande d'autoriser les membres du Conseil, à déposer avant le 22 juillet à 18 heures les listes pour ces deux commissions. Chacune de ces commissions est composée d'au plus 5 membres titulaires et 5 membres suppléants. Merci de déposer ces deux listes auprès de moi-même.

Donc, là, sans doute le même vote que tout à l'heure. Pas d'abstentions ? Un vote contre de Monsieur POUTOU et un vote majoritaire des autres, et je vous en remercie.

Majorité
Contre : Monsieur POUTOU

Je vous souhaite une bonne soirée et à vendredi prochain.

Merci à vous.

Fin de séance 16 heures 13

La Secrétaire de séance

Harmonie LECERF